

ÉCOLE SAINT-MARC
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2021-2022

Procès-verbal de la rencontre régulière du 31 mai 2022

Étaient présents :

Véronique Bussièrès	Parent Présidente
Pierre-Laurent Boudrias	Parent vice-président
Lilian Lopez	Parent
Amélie Pednault	Enseignante orthopédagogue
Mélanie Bernier	Secrétaire
Simon Meagher	Parent
Bernard Dostie	Enseignant
Ons Chebbi	Parent substitut
Geneviève Deschênes	Enseignante

Étaient absents :

Julie-Ève O'Meara	Parent
Hélène Gauvin	Enseignante substitut
Anne-Sophie Gousse Lessard	Parent substitut
Mathieu Demers	Parent
Chantal Sweeney	Technicienne Service de garde

Invités :

Tascha Kaufling	Directrice-adjointe
O'Neill Langlois	Directeur

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum

L'assemblée est ouverte par la présidente à 18h25, nous avons quorum.

2. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 31-05-2022-01

Véronique Bussièrès propose l'adoption de l'ordre du jour. La proposition est appuyée par Simon Meagher avec l'ajout des points 7.4 et 7.5.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Bons coups à souligner et autres nouvelles

- Bravo à Mélanie, O'Neill et Tascha de tenir le fort en cette fin d'année rocambolesque.

- Bravo pour la captation des pièces de musique des élèves par un caméraman professionnel.
- On est aussi heureux que les classes de Marie-Hélène et d'Annick puissent présenter leur spectacle de théâtre.

4. Période réservée au public

(Aucun membre du public)

5. Adoption du procès-verbal du 17 mai 2022

Résolution 1-03-22-02

On va corriger les dates des résolutions et le nom de Tascha Kaufling. Simon propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 17 mai 2022. La proposition est appuyée par Lilian.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

6. Suivi du procès-verbal du 17 mai 2022

6.1. Critères projets école – réflexion projet rassembleur

Des possibilités ont été explorées par Amélie et Bernard. La prochaine étape sera de former un comité pour trouver un projet rassembleur. L'idée de partir pour une nuitée ou deux a été abandonnée puisqu'il aurait fallu que tous les enseignants de l'équipe-école soient d'accord pour accompagner leur groupe sur une base volontaire. Lors du prochain CÉ, on va créer un comité qui aura le mandat de trouver des idées de projets. Il faudra créer un partenariat avec l'OPP pour organiser les activités et se fixer des objectifs qui seront en lien avec la sortie et l'activité retenue.

Véronique, Simon, Amélie et Bernard proposent de former un comité au début de l'année prochaine avec des membres de l'OPP.

6.2. Toile cour d'école

La douille pour les boulons sont introuvables. Simon va s'occuper de contacter la compagnie pour trouver la douille spéciale. Il est suggéré d'attendre le mois d'août pour l'installer, car on ne voudrait que des gens la brise durant l'été.

6.3. Souper ce soir

Belle initiative, soulignée par les membres du CÉ.

7. Points de discussions et de décisions

7.1. Budgets

7.1.1. Adoption du budget 2022-2023

En fonction du budget 2022-2023, un poste à 100% en psychoéducation et en éducation spécialisée est prévue. Aussi, deux postes à 100% sont prévues en orthopédagogie en plus d'un 40%. Quarante pourcents de tâche est également prévu en orthophonie.

Tout ce qui change, c'est une baisse de clientèle qui va entraîner la fermeture d'une classe. On avait 5 maternelles et on en aura 4. Il y aura une classe de premières années de plus. Au 2^e cycle, une classe fermera et tout reste stable au 3^e cycle.

On souligne que nous sommes chanceux d'avoir un local pour chacun des spécialistes.

Résolution 31-05-31-03

Véronique propose l'adoption du budget 2022-2023. La proposition est appuyée par Simon.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.1.2. État du budget de l'école 2021-2022

Le budget de cette année est en bon état. Il y a un petit déficit causé par la négo des profs (hausse salariale), qui n'était pas prévue. Le SDG est encore déficitaire à cause de l'année Covid.

On a eu une année de concierges malades. L'école a dû engager des dépenses supplémentaires pour engager une équipe de concierges pendant plusieurs jours pour rattraper les retards accumulés. L'année en cours est déficitaire principalement à cause du SDG.

7.1.3. Budgets du CÉ : fonds 4/9

Beaucoup d'argent a été accumulé et pas dépensé dans le fonds. Il semble qu'il y ait une erreur, car le montant est bien au-delà de ce que nous avons précédemment. Un suivi sera fait au cours des prochains jours.

Le fonds est si important, car des campagnes de financement avaient été organisées afin de financer l'aménagement de la cour d'école, mais nous avons reçu plus de subventions que prévu pour réaliser ce projet.

O'Neill rappelle que chaque campagne de financement de l'OPP doit être associée à un projet.

Résolution 31-05-31-04

Véronique propose l'adoption du budget 2022-2023. La proposition est appuyée par Simon.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.1.4. Transfert du fonds 4 vers le fonds 9

Afin de couvrir les dépenses effectuées en 2021-2022 au fonds 9 (activités), le directeur demande l'autorisation de prendre les sommes nécessaires au fonds 4. Il précise que toutes ces dépenses ont été discutées en cours d'année au conseil d'établissement, mais qu'on attend en fin d'année pour faire un seul transfert de fonds.

Résolution 31-05-31-05

Véronique propose d'autoriser un transfert du fonds 4 au fonds 9 pour les dépenses liées aux activités de l'année scolaire 2021-2022. La proposition est appuyée par Lilian.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.2. Listes des fournitures scolaires et frais chargés aux parents

Mélanie a uniformisé toutes les listes. Le montant maximal est de 65\$. Puisque l'enseignant d'anglais n'est pas encore connu, on ne connaît pas encore le matériel exigé et par le fait même le montant qui sera exigé aux parents. Une note a été ajoutée sur toutes les listes de fournitures scolaires afin d'informer les parents que le montant variera à la hausse dès que le spécialiste d'anglais sera connu.

Résolution 31-05-31-06

Simon propose l'adoption du budget 2022-2023. La résolution est adoptée par Geneviève.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.3. Plan de lutte contre l'intimidation et la violence (bilan)

Le bilan est en train de se faire. On doit le présenter à l'équipe-école avant. Le bilan sera présenté au mois d'août. Il sera présenté à la réunion du personnel du 8 juin et au CÉ au début de l'année prochaine.

Le bilan du plan de lutte devrait normalement être présenté au membre du CÉ par la direction. En cette année exceptionnelle (changements de direction), ce bilan n'a pu être présenté. Le bilan doit être présenté annuellement lors du dernier CÉ de l'année et le sera au prochain CÉ.

7.4. Projet éducatif (bilan)

Le projet éducatif prend fin à l'automne. Il faudra se poser la question si nous voulons reconduire le projet d'écriture ou le changer afin qu'il vise d'autres objectifs.

Pierre-Laurent nous informe que la réflexion devra être entamée au CÉ. Notre rôle est d'amorcer la réflexion et de faire des propositions à l'équipe-école. Ensuite, le projet retenu devra être approuvé par le CÉ. Par conséquent, il est proposé qu'un comité soit formé à l'automne, composé par des membres du CÉ, afin de soumettre des idées pour ce nouveau projet éducatif.

Cette année, nous avons atteint l'objectif fixé en début d'année. En effet, nous avons organisé 2 des 3 projets rassembleurs en écriture cette année et avons organisé plusieurs autres projets rassembleurs.

Le mandat de la direction est de présenter un bilan du projet éducatif annuellement.

Résolution 31-05-31-07

Véronique propose que le bilan de projet éducatif soit présenté à l'automne, à sa fin. La résolution est appuyée par Lilian.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.5. Projet école achat écouteurs et pochettes

Ce projet a été présenté et approuvé par le CÉ, mais n'a pas été adopté (pas de résolution).

Une résolution doit être prise.

Résolution 31-05-31-08

Bernard propose d'approuver les dépenses de 270\$ pour l'achat d'écouteurs et de pochettes . Elle est appuyée par Véronique.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

7.6. Sortie CEPSUM

Il sera demandé aux parents du groupe de M. Trudel de défrayer les couts pour les billets d'autobus (aller et retour) pour cette sortie. La direction et la secrétaire regarderont si on peut prendre l'argent ailleurs.

Résolution 31-05-31-09

Véronique propose que cette sortie soit approuvée. On accorde aussi la permission à M. Trudel de demander aux parents de ses élèves de défrayer deux passages de la STM. Cette proposition est appuyée par Amélie.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

8. Service de garde

8.1. Journées pédagogiques

Lors du prochain CÉ (2 sept. 2022), Chantal présentera un résumé de tous les coûts prévus pour l'année 2022-2023.

8.2. Informations diverses

Pas d'infos

9. Rapport des partenaires

9.1. Représentants de l'OPP

La semaine prochaine, les membres du CÉ recevront un courriel de l'OPP qui nous proposera des activités pour la rentrée 2022-2023. Il sera proposé, aux membres du CÉ, d'adopter une résolution par courriel puisque les activités devront être approuvées avant le prochain CÉ.

9.2. Comité de parents

Le CA est constitué.

10. Points d'informations

10.1. École et les arts

Chaque année, nous pouvons voir des pièces de théâtre au cout minime de 7\$ à la maison de la culture Mercier-Hochelaga. Le transport est inclus. Une variété de spectacles est proposée et le préscolaire et le 1^{er} cycle ont choisi des pièces.

11. Varia

11.1. Membres parents

Le mandat de Simon, de Lilian et de Pierre-Laurent termineront dans un an. Les postes (mandats) de Véronique, de Julie-Ève et de Mathieu seront en réélection.

Il faudra vérifier l'exactitude des informations.

12. Points à l'ordre du jour du prochain CÉ

- Plan de lutte;
- Projet éducatif;
- Comité projet école;
- Toile de la cour;
- Budget pédagogique SDG pour (2022-2023) et rééquilibrage;

13. Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 20h55.

<i>Secrétaire (Bernard Dostie)</i>	<i>Présidente (Véronique Bussières)</i>
------------------------------------	---

Tâches	Responsable	Échéance	Statut
Établir, en lien avec les critères d'éligibilité déjà en vigueur, un processus d'approbation (arbre décisionnel?) des projets-école soumis par les enseignant.e.s et éducateurs/trices. Inclure une étape	Véronique Bussières et la direction	septembre 2022	À reconduire

de validation de l'applicabilité des mesures de soutien du MEQ.			
Mettre en ANNEXE la résolution pour le transfert des budgets.	QUI???	Au plus tard pour le 6 septembre 2022	Véronique a corrigé la résolution dans le PV
Le bilan du plan de lutte sera présenté au prochain CÉ.	O'Neill	6 septembre 2022	
Est-ce que le rééquilibrage des montants pour la facture de parents du SGD.	Chantal	septembre 2022	À reconduire
O'Neill envoie l'info de la compagnie de toile à Simon	O'Neill	Cette semaine (31 mai 2022)	Fait
Qui va corriger le PV du 17 mai?	Véronique		Fait par Véronique